

GARANTIE LIMITÉE FRAM®

Les produits de filtres **FRAM®** fabriqués ou vendus par FRAM Group Operations LLC sont garantis au nom de l'acheteur d'origine comme étant exempts de tout défaut de matériaux ou de fabrication pour la durée de l'intervalle de changement recommandé du matériel d'origine et les pièces rigides **FRAM®** (filtres et pièces rigides sont collectivement appelés les « Produits ») sont garanties au nom de l'acheteur d'origine comme étant exemptes de tout défaut de matériaux ou de fabrication pour une période d'un (1) an à compter de la plus tardive des dates suivantes : la date d'achat ou la date d'installation. Cette garantie couvre les Produits correctement installés ou utilisés, installés dans des véhicules tels que répertoriés par le catalogue de produits (« Produits couverts ») **FRAM®** alors applicable. Cette garantie ne couvre aucun Produit qui : a) a fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien, d'une négligence, d'un accident ou d'un incident; b) a été mal installé; c) a été installé dans un moteur qui n'est pas indiqué comme une application conforme dans le catalogue **FRAM®** alors applicable; ou d) a été utilisé au-delà de l'intervalle de changement recommandé du matériel d'origine.

Tout Produit couvert considéré comme étant défectueux par FRAM Group Operations LLC sera remplacé sans frais. Dans le cas d'une panne de moteur ou d'équipement causée directement par un Produit couvert, FRAM Group Operations LLC offrira la moindre des deux valeurs suivantes : i) remise en état du moteur ou de l'équipement à sa condition initiale juste avant la panne, ou ii) paiement en argent de la juste valeur marchande du véhicule. **DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, FRAM GROUP OPERATIONS LLC DÉCLINE TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES ET TOUS LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS ET SPÉCIAUX.** Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion de tels garanties ou dommages, il se peut donc que cette renonciation ne s'applique pas dans votre cas.

Vous devez coopérer avec le processus de gestion des réclamations de FRAM Group Operation LLC. Veuillez soumettre vos réclamations au FRAM Group Operations LLC dans les 30 jours suivant la découverte des dommages. FRAM Group Operations LLC se réserve le droit d'examiner le moteur, l'équipement et le filtre afin de déterminer le montant des dommages et si de tels dommages ont été causés par un Produit couvert défectueux. Par conséquent, les demandeurs doivent prendre les mesures nécessaires pour préserver le moteur/l'équipement et le filtre pendant la période d'investigation des réclamations. Pour faire une réclamation aux États-Unis, veuillez appeler au 888 889-8374 ou envoyer un courriel à l'adresse : Prodeval@Framgrp.com. Pour faire une réclamation à l'extérieur des États-Unis, veuillez appeler au 419 661-6890 ou envoyer un courriel à l'adresse : Prodeval@Framgrp.com. Une preuve d'achat datée et le retour du filtre pour évaluation sont requis pour le traitement de votre réclamation.

Cette garantie vous donne des droits légaux particuliers. Vous pouvez bénéficier d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre.

GARANTIES DES FABRICANTS DE VÉHICULES

Aux États-Unis :	L'utilisation de produits FRAM® n'annulera pas votre garantie d'équipement d'origine. Un fabricant ne peut exiger l'utilisation de toute marque de filtre, à moins que le fabricant fournisse gratuitement le filtre conformément aux termes de la garantie ou que le fabricant réussisse à démontrer à la Commission fédérale du commerce que son produit ne fonctionnera pas correctement sans un article ou un service précis. À ce jour, la Commission fédérale du commerce n'a pas fait de telle détermination pour les filtres. Si un fabricant affirme que l'utilisation d'un produit FRAM® annulera ou a annulé votre garantie, demandez au fabricant de vous fournir cette déclaration par écrit.
------------------	--

À l'extérieur des États-Unis (à l'exception du Canada) :

FRAM® traite les réclamations de garantie dans le monde entier. L'utilisation de pièces de rechange pendant les périodes de garantie applicables peut avoir une incidence sur la garantie du fabricant. Vérifiez les termes de votre garantie d'équipement d'origine, laquelle peut nécessiter l'utilisation d'une marque spécifique de filtres pour une réclamation sous garantie valable.